

Département
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 06 avril 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation 29 mars 2024
--

Date d’Affichage

29 mars 2024

Objet de la délibération

**No 2024-100168
Affaires générales
Désignation des membres de la
commission de contrôle des listes
électorales**

Le six avril deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s’est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Jean GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Christine GUIMAREY, Romain GIRARDIN pouvoir à Pascal POISSON

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Dans les communes de plus de 1000 habitants et dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission est composée de la manière suivante :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l’ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- 2 conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste , pris dans l’ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le maire, les adjoints titulaires d’une délégation et les conseillers municipaux titulaires d’une délégation en matière d’inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, désigne les membres suivants à la commission de contrôle des listes électorales : Jean-Pierre Schang, Christine Guimarey, Pascal Hourlier Sabine Mary, Jérémy Araqué


Etienne DHUICQ
Maire

(Maire)

Accusé de réception - Ministère de l’Intérieur

051-215103557-20240406-2024-100168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2024

Publication : 11/04/2024

